

**COMMUNIQUE**

Paris, le 9 juillet 2025

Et si la prévention des risques professionnels était la clé pour améliorer durablement le travail ?

Le programme de prévention des risques professionnels de l'administration : une opportunité à saisir : Fruit d'un dialogue approfondi avec les représentants des personnels, le nouveau plan de prévention s'inscrit dans une ambition claire : faire de la prévention une pratique porteuse de changements positifs concrets. La question posée lors de ce travail peut être résumé ainsi : **qu'est-ce qui, aujourd'hui, peut durablement améliorer les conditions dans lesquelles les agents exercent leurs missions ?**

Clarifier, actualiser, anticiper : une nouvelle approche des risques : L'évaluation des risques professionnels est repensée. L'objectif est de croiser les réalités du travail, les retours d'expérience des collectifs, et les exigences réglementaires. À ce titre, le plan **articule des outils existants** tels que le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), les formations, les actions RH, le plan managérial, pour bâtir une **politique concrète d'amélioration des conditions de travail**.

Faire de la prévention une préoccupation partagée : La prévention devient l'affaire de tous : agents, encadrants, assistants de prévention, inspecteurs en santé et sécurité au travail, acteurs RH. Elle s'intègre dès **l'accueil des nouveaux arrivants**, notamment avec la mise en place d'une fiche d'accueil commune aux directions générales. Sur un possible **parcours qualifiant** des nouveaux agents, une approche souple et individualisée a été privilégiée, en phase avec les réalités des services.

Agir sur les conditions de travail au sens large : Le plan intègre également les dimensions organisationnelles du travail : **autonomie, charge, sens, reconnaissance**. Des outils d'accompagnement sont proposés aux managers pour leur permettre de mieux réguler ou reconnaître le travail au sein des équipes. Par exemple, la **gestion de la charge mentale et de travail** est au cœur de nouveaux modules de formation intégrés aux parcours managériaux.

Réinterroger les environnements de travail : Espaces de travail, outils numériques, modalités de collaboration : autant de facteurs clés intégrés dans une **réflexion sur l'ergonomie et la qualité du travail**. L'objectif est de créer des environnements plus efficaces et favorables au bien-être. Un exemple pratique : une **cartographie des tutoriels, formations et offre de services du SNUM** est en cours de réalisation pour aider chaque agent à s'approprier les applications essentielles à son poste, limitant ainsi les pertes de temps et les frustrations liées à un manque de formation ou de documentation.

Une logique de mise en œuvre, pas un catalogue d'actions : Le plan évite l'écueil de l'empilement d'actions difficilement pilotables. L'objectif n'est pas l'exhaustivité, mais l'impact. Sa mise en œuvre est progressive, avec des priorités claires, un calendrier réaliste et une ambition partagée : **permettre à chacun de travailler dans de meilleures conditions, de manière plus sereine, plus sûre et plus durable**. Dans ce sens, des fiches pratiques seront ainsi mises à leur disposition des agents, afin de leur permettre d'identifier facilement les actions dont ils sont bénéficiaires.

**Même si le nouveau plan de prévention propose une approche plus lucide et plus opérationnelle, centrée sur l'amélioration réelle des conditions de travail, la question qui se pose est de savoir :
Quelle sera son appropriation et sa mise en œuvre ?**

FO Agriculture restera vigilante pour que ce plan ne reste pas une promesse, mais se traduise par des résultats tangibles dans le quotidien des agents.